

Instructions

Veuillez remplir et signer le formulaire pour aviser le Régime de retraite des CAAT du décès d'un participant retraité, et pour débiter la rente du conjoint.

Il nous faut les documents suivants pour commencer le versement de la rente du conjoint survivant :

- Une photocopie lisible du **certificat provincial de décès** ou du **certificat de décès émis par la maison funéraire**.
- Un chèque annulé pour le compte-chèques dans lequel la rente sera déposée.

Faites parvenir la demande remplie accompagnée des documents requis au Régime de retraite des CAAT à l'adresse ci-dessous. Pour toute question, veuillez communiquer avec nous à member@caatpension.on.ca, ou nous téléphoner au 416-673-9000 ou au numéro sans frais 1-866-350-2228.

Attention : Le format des dates est jj-mmm-aaaa

A Identification du participant retraité défunt ou de la participante retraitée défunte (À remplir dans tous les cas.)

Nom de famille	Prénom	Initiale	Numéro d'assurance sociale
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse postale			
<input type="text"/>			
Date du décès (jj-mmm-aaaa)	Sexe		
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F		

B Information et déclaration au sujet du conjoint - le conjoint du participant retraité décédé doit remplir cette section

Votre conjoint est la personne avec qui vous êtes légalement marié ou en relation de fait. Relation de fait, aux fins du Régime des CAAT, se dit d'un couple qui vit ensemble pendant au moins trois ans (ou moins s'ils ont des enfants).

Nom de famille du conjoint	Prénom	Initiale	Numéro d'assurance sociale
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse postale (si différente de ci-dessus)			
<input type="text"/>			
Date de naissance du conjoint (jj-mmm-aaaa)	Sexe	Date du mariage/Début de la relation de fait (jj-mmm-aaaa)	
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	<input type="text"/>	

Je, soussigné, déclare que je suis le conjoint légal ou de fait admissible du/de la retraité/e aux fins du Régime des CAAT (tel que défini dans le texte du Régime), que nous étions mariés ou que nous vivions ensemble dans une relation de fait depuis la date ci-dessus, et que je choisis de recevoir une rente qui commencera le premier jour du mois qui suit le mois durant lequel le/la retraité/e est décédé/e.

J'autorise le Régime de retraite des CAAT et ses agents à collecter, communiquer et utiliser mes renseignements personnels dans la mesure où ils servent au calcul et au paiement des prestations de retraite ou à l'administration du Régime. Le Régime collecte, utilise et tient à jour les renseignements personnels conformément à sa politique de confidentialité, consultable à l'adresse www.caatpension.on.ca/fr.

Nota : Si le participant, l'ancien participant ou le participant retraité a un conjoint précédent, l'existence d'un accord de divorce ou de séparation peut avoir un effet sur la prestation de survivant payée. Pour toute question à ce sujet, communiquez avec le Régime des CAAT.

Signature du conjoint

Date